

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Layton.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	*	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

REVUE RÉTROSPECTIVE

Voici la situation électorale dans les 89 départements de la France, telle qu'elle résulte des élections du 20 février 1876 :

La majorité électorale est républicaine dans 60 départements de France, dans les 3 départements de l'Algérie et dans les 4 Colonies qui ont conservé le droit d'élire des députés.

Elle est anti-républicaine dans 27 départements. Dans 7, elle est royaliste.

Dans 7, elle est bonapartiste.

Dans 13, elle ne doit son succès qu'à l'union et à la coalition des partis anciens.

Au scrutin général du 20 février 1876, sur 4,472,613 électeurs inscrits, 7,300,426 ont voté :

4,316,127 pour la République.

1,507,824 pour la Monarchie.

1,376,715 pour l'Impérialisme.

Majorité républicaine absolue = 1,431,588 voix.

Ont voté :

Pour la République : 45 élect., sur 100 insc.

Id. : 58 id. sur 100 vot.

Pour la Monarchie : 16 id. sur 100 insc.

Id. : 20 id. sur 100 vot.

Pour l'Empire... : 14 id. sur 100 insc.

Id. : 18 id. sur 100 vot.

Pendant le règne de Napoléon III, il y avait en France 37,510 communes, soit en nombre rond 38,000.

La dotation impériale était de 38 millions par année.

Chacune des communes de France devait donc en moyenne payer une somme de mille francs par an, en impôts, pour entretenir le luxe de l'empereur.

Si chacune de ces 38,000 communes avait donné à un instituteur les mille francs qu'elle donnait à l'empereur, l'éducation gratuite était fondée en France, et 38,000 familles honnêtes, utiles, auraient honorablement vécu en instruisant ses enfants ; les pères de famille auraient économisé les mois d'école de leurs enfants qui tous seraient instruits.

Napoléon III absorbait donc à lui seul une somme qui aurait fait vivre honorablement et utilement 38,000 familles, ou au moins 152,000 personnes, à quatre têtes par famille.

Cahors, 6 Septembre.

La mort de M. Thiers est un si gros événement que nous ferons connaître successivement l'opinion des divers journaux de Paris. Nous nous abstenons seulement de citer la presse bonapartiste, dont chacun devine à l'avance les sentiments et le langage. Il faut rendre cette justice à notre pays qu'il a su imposer silence aux souvenirs irritants pour rendre hommage à la grande renommée de M. Thiers.

REVUE DES JOURNAUX

Temps.

M. Thiers avait quatre-vingts ans, mais sa ferme et lucide intelligence, son incroyable activité de corps et d'esprit, la vivacité de sa conversation et de ses allures, tout nous était jusqu'à l'idée d'une fin prochaine. Ce vieillard, dont l'histoire était celle du pays depuis près

de soixante ans, apparaissait déjà comme un personnage légendaire, et cependant avec le passé il représentait encore pour nous, pour la France républicaine et libérale, un avenir long et utile. Nos adversaires, les ennemis de la République et de la liberté, le savaient bien, car cet octogénaire avait le meilleur de leurs colères et de leurs injures.

Mais ce n'est pas le lieu de rappeler à quelles haines était encore en butte le grand citoyen que nous venons de perdre, et nous voulons croire même qu'elles s'arrêteraient devant son cercueil.

Le rôle politique de M. Thiers a été si vaste, si prolongé, si intense qu'il faudrait, pour le raconter, non un article fugitif, mais un livre. Notre génération a connu en M. Thiers le vieux libéral de 1830 devenu à soixante-six ans l'orateur admirable des *libertés nécessaires* supprimées par le régime de 1851 ; à la veille de nos désastres, elle l'a entendu s'élever avec toute la force de l'expérience et du patriotisme contre la guerre insensée que l'empire allait déclarer et que des bandes stupides venaient clamer sous ses fenêtres, aux applaudissements des officiers d'alors.

Par une singulière ironie de la fortune, cet homme, ce prophète devait conclure plus tard et dans des circonstances tragiques un traité douloureux, que sa clairvoyance eût épargné au pays, si le pays ne s'était pas condamné lui-même par vingt ans de léthargie volontaire à ce terrible réveil.

De ce jour, la vie de M. Thiers a été la vie même de la France ; patriote avant tout, par-dessus tout, M. Thiers avait décidé que le premier devoir de l'Assemblée nationale, la passion maîtresse de son délégué devait être la réorganisation matérielle et morale du pays ; c'est alors qu'il réclama et qu'il obtint le respect de l'ordre existant par le moyen de cette trêve des partis qui lui a été reprochée tantôt comme une trahison, tantôt comme une faiblesse, mais qui fut alors l'inspiration même du patriotisme et du bon sens. La libération du territoire, réalisée deux ans plus tard, se chargea d'ailleurs de justifier l'admirable justesse de cette vue politique. C'est là la grande date, la date immortelle de sa carrière politique. Les partis ont eu beau faire, M. Thiers est resté, restera le libérateur du territoire ; ce titre lui appartient, l'histoire l'a déjà consacré et la postérité le confirmera. On dira : le libérateur du territoire, comme on disait : le père du peuple.

Mais il ne suffisait pas à M. Thiers d'avoir rendu à son pays l'ordre intérieur et la sécurité extérieure ; il avait médité de réunir tous les français clairvoyants, réfléchis, patriotes, sous le drapeau du gouvernement qui les divisait le moins, comme il avait dit lui-même en d'autres temps ; il avait reconnu que les diverses monarchies qui avaient passé sur la France n'étaient plus qu'un souvenir, quand elles n'étaient pas un remords ; il ne leur trouvait plus dans le présent ni titres décisifs, ni clientèle suffisante, ni prestige éclatant. La nation pouvait les respecter ou les maudire, elle avait cessé d'y croire. Le dernier de ses prétendus sauveurs venait de la perdre ; elle ne devait plus compter elle ne comptait que sur elle-même, sur l'intelligence, l'énergie, le patriotisme de ses enfants. Or la forme par excellence du gouvernement

du pays par le pays, c'était la République ; on l'avait, il fallait la garder en lui donnant une organisation régulière et définitive. C'est ce que M. Thiers eut le sens de discerner et le courage de dire.

Liberté.

La mort, en frappant M. Thiers si inopinément, vient d'imposer une sorte de trêve aux partis ; nous profiterons de cette trêve pour rendre à celui qui vient de mourir les honneurs qui lui sont dus, oubliant ce qui nous divisait pour ne nous souvenir que des luttes honorablement soutenues pendant une vie si pleine de jours. Cette mort n'est point une victoire pour ceux qui combattirent M. Thiers pendant sa vie. Achille, vainqueur d'Hector, traîna trois fois son cadavre autour des murs de Troie : les hommes ont aujourd'hui, malgré l'ardeur des passions politiques, plus de dignité, plus de générosité, et un sentiment plus élevé de la justice, et M. Thiers aura ce suprême honneur d'être accompagné jusque dans la tombe et par ses amis et par ses adversaires politiques.

Il faut rappeler que, sous l'Empire, l'opposition de l'ancien ministre de Louis-Philippe eut un caractère de modération et de bienséance dont il lui sera tenu compte par les partisans les plus dévoués du gouvernement déchu. M. Thiers entrevit les complications que ferait naître la malheureuse guerre du Mexique ; il entrevit mieux encore dans quelle aventure la France allait se jeter en déclarant la guerre à l'Allemagne.

Nous ne voulons point savoir si, à la fin de sa vie, il était devenu l'instrument d'un parti qu'il avait toujours combattu ; il aimait le pouvoir, mais pas au point cependant de l'exercer sans autorité et sans grandeur. Il en fut précipité, non pour avoir trahi la cause du parti conservateur, mais parce que son excessive condescendance faisait craindre l'avènement d'hommes dont la France s'est toujours défendue à juste titre.

La mort a surpris M. Thiers au moment où l'on s'y attendait le moins ; ses adversaires n'en ressentiront aucune joie ; ses amis, ses alliés proclament déjà qu'ils viennent de faire une perte immense ; nous nous associons à leurs regrets, car M. Thiers, tout en étant passé dans un autre camp que le nôtre, y remplissait un rôle de modérateur que nul maintenant n'est plus en état de remplir.

France.

Un grand deuil pour la France : M. Thiers a cessé de vivre.

Ancien président du conseil des ministres en 1840, sous la Monarchie de 1830, les royalistes, ligués contre lui le 24 mai, ne lui ont pas pardonné de n'être point resté dans leurs rangs ; élu, en 1871, par vingt-six départements, la Postérité dira que, s'il ne fut pas l'homme de son parti, il fut l'homme de son pays.

C'est le plus grand éloge qui puisse être fait d'un homme d'Etat, à moins qu'on ne puisse dire qu'il fut l'homme de son siècle.

Français.

Nous ne voulons voir de celui qui n'est plus que l'homme qui a tant de fois, dans sa brillante

et mobile carrière, servi les causes qui nous sont chères, qui a porté de si rudes coups à leurs adversaires.

Au moment où il est mort, M. Thiers était engagé plus ardemment que jamais dans les luttes des partis politiques. Il n'a pas eu le bonheur, malgré son grand âge, de mettre, entre les agitations de sa vie et la mort, cet intervalle dont les sages, les chrétiens surtout, ont de tout temps senti le prix. Cette fin même a été si terriblement soudaine, les marques extérieures de la connaissance ont chez lui si rapidement disparu, qu'il ne semble pas avoir vu la mort venir, sauf peut-être dans quelqu'une de ces communications mystérieuses et suprêmes que, derrière le corps éteint en apparence, l'âme conserve jusqu'au dernier moment avec Dieu. Devant de tels coups frappés par la Providence, tous les calculs de la politique paraissent bien petits et bien misérables ; les âmes élevées voudraient que ces calculs fussent oubliés devant la tombe qui vient de s'ouvrir.

Gazette de France.

M. Thiers avait une idée excessive de sa puissance personnelle, de son prestige, de l'action de sa parole sur les hommes. Il ne doutait pas qu'après deux heures de conversations il ferait du radical le plus endurci ou conservateur héroïque, d'un communard résolu un constitutionnel débonnaire.

Cette foi dans son action directe sur l'esprit de ses interlocuteurs était le trait caractéristique de son personnalisme et il y a bien des actions de sa vie qu'on jugerait à faux si on n'en tenait pas compte.

Evidemment, les préférences de M. Thiers n'ont jamais cessé d'être pour une monarchie parlementaire. Le goût qu'il a pris pour la République lui venait beaucoup plus du rôle prépondérant que cette forme de gouvernement lui permettait de jouer que d'une conviction républicaine sérieuse et réfléchie. Il a été séduit et non converti.

M. Thiers croyait peu à la puissance d'un principe de gouvernement : il n'attachait d'importance qu'à la politique personnelle du gouvernant.

M. Thiers est mort subitement lundi soir, à Saint-Germain, à six heures dix minutes, frappé par une attaque d'apoplexie séreuse dont dont les premiers symptômes s'étaient manifestés dans la matinée.

Nous empruntons au *Figaro* les détails que voici sur les derniers moments de l'ex-président :

Levé à son heure habituelle, en parfait état de santé, il a fait sa promenade sur la terrasse. Rentré au pavillon Henri IV avec la ponctualité et la régularité qu'il apportait dans l'économie de son existence. M. Thiers a déjeuné. Il avait bon appétit et attribuait cette heureuse disposition au changement de température qui venait de se manifester. Pendant les deux tiers du repas, il fut de très bonne humeur et put manger de tous les plats qu'on lui servit. C'est seulement au dessert que les personnes qui l'entouraient et celles qui étaient à sa table remarquèrent dans ses traits une altération qui s'accrut peu à peu au point de le inquiéter. En même temps, l'afflux séreux se portait au cerveau, et M. Thiers se sentait de plus en plus souff-

frant. On fit en toute hâte chercher le docteur Le Piez, qui l'avait visité depuis le commencement de son séjour à Saint-Germain.

Ce médecin constata immédiatement la gravité du cas, et il ne put dissimuler ses inquiétudes à la famille de l'illustre vieillard. On n'hésita plus alors à télégraphier à Paris pour mander en toute hâte M. le docteur Barthe. M. Le Piez, en attendant, combattait énergiquement les progrès de l'épanchement par une application de sangsues derrière les oreilles. Mais bien qu'on les eût placées en grand nombre, elles ne parvinrent pas à dégager le cerveau, lentement mais progressivement envahi.

Dès les premières atteintes du mal, M. Thiers, qui avait été porté sur son lit, était tombé dans un état comateux. Il avait la perception assez nette des choses, mais il ne semblait pas comprendre que son heure dernière approchât. Il restait abattu, silencieux, et le visage contracté n'accusait pas une douleur violente.

Quand le docteur Barthe arriva, le malade ne reconnaissait déjà plus les personnes qui l'entouraient l'éminent professeur approuva le traitement de son collègue et tenta par des moyens empruntés à la méthode révulsive d'activer et de régulariser la circulation entravée. Ces efforts furent vains : frictions et sinapismes, tout fut sans effet, et à six heures dix minutes le grand politique expirait sans convulsions.

Le *Gaulois* publie, de son côté, les informations suivantes :

Le matin, l'ex-président avait déjeuné à son heure habituelle et avec assez d'appétit. Une demi-heure après, il se sentit un peu indisposé.

— Je vais faire un tour de terrasse, dit-il, cela me remettra.

Et il sortit. Le ciel était gris, l'air était froid, une petite pluie fine commençait à tomber. Loin de se calmer, l'indisposition de M. Thiers augmenta.

— Décidément, je ne me sens pas bien, répéta-t-il à plusieurs reprises. Rentrons.

Il rentra et s'étendit sur un canapé en disant :

— Un peu de repos me fera du bien; je vais tâcher de dormir.

M^{me} Thiers et M^{lle} Dosne restèrent auprès de lui.

M. Thiers s'endormit effectivement d'un sommeil calme en apparence, et qui dura une heure environ. Au bout de ce temps, il se réveilla comme en sursaut.

— J'étouffe, dit-il, en portant la main à sa gorge.

Et il s'évanouit, en proie à une syncope.

On courut en hâte chercher un médecin. Quand celui-ci arriva, le malade n'avait pas repris connaissance. L'oppression augmentait et la respiration devenait de plus en plus difficile. Une saignée fut pratiquée, mais sans résultat. Il ne vint pas une seule goutte de sang.

— Tout est fini, murmura le docteur à l'oreille de M^{me} Thiers.

Il était environ quatre du soir. A partir de ce moment, l'ex-président alla en s'affaiblissant de minute en minute; la respiration devint de plus en plus rare, et à six heures elle cessa tout à fait.

M. Thiers venait de rendre le dernier soupir. Depuis son assoupissement il n'avait pas rouvert les yeux.

La nouvelle de cette mort ne s'est répandue à Paris que vers onze heures du soir, trop tard pour que la plupart des journaux du matin aient pu même la mentionner. Seule, la *République française* a paru encadrée de noir avec un premier-Paris nécrologique.

M. Louis-Adolphe Thiers était né à Marseille, le 16 avril 1797, d'une famille de commerçants en draps ruinée par la Révolution (il était donc âgé de plus de quatre-vingts ans). Reçu avocat en 1820, il remporta la même année le prix proposé par l'académie d'Aix et dont le sujet était l'*Eloge de Vauvenargues*.

L'année suivante, il vint chercher fortune à Paris, où Mannel lui accorda sa protection et le fit entrer au *Constitutionnel*. Peu après, il commença à écrire son *Histoire de la Révolution française*.

En 1829, M. Thiers fonda avec MM. Mignet et Armand Carrel le *National*, qui devait jouer un rôle si important dans la Révolution de 1830. On se rappelle que c'est dans les bureaux de ce journal que fut rédigée la fameuse protestation du 26 juillet qui servit de préface à la Révolution.

Dans la nuit du vendredi au samedi 31 juillet, M. Thiers se rendit à Neuilly, auprès du duc d'Orléans, pour lui proposer la lieutenance générale du royaume, et fut l'un des fondateurs de la royauté du 9 août, qui, à peine installée, le nomma conseiller d'Etat et

secrétaire général du ministère des finances.

Député réélu en 1831, il occupa le ministère de l'intérieur, puis le ministère du commerce et des travaux publics, revint au ministère de l'intérieur et donna sa démission le 11 novembre 1834. Le 18 du même mois, il reprend ses fonctions dans le cabinet présidé par le maréchal Mortier, et le 13 décembre il est reçu membre de l'Académie française.

Le 26 août 1836, il se retire du cabinet, sur l'opposition du roi. En 1840, il devient président du conseil et ministres des affaires étrangères, et se retire de nouveau le 20 octobre. Le 26 juillet précédent, il avait fait les ordonnances relatives à la construction des fortifications de Paris.

De 1840 à 1845, il prépare son *Histoire du Consulat et de l'Empire*.

Sans cesse en lutte avec M. Guizot, qui personnifie le centre droit, alors qu'il représente lui-même le centre gauche. M. Thiers s'enfonça de plus en plus dans l'opposition à mesure que grandit l'influence de son rival. Pendant la session de 1848, il se montra très agressif et fut l'un des principaux organisateurs du mouvement populaire qui devait emporter la monarchie de Juillet.

Après avoir voté en juin 1848 pour le général Cavaignac, M. Thiers vota, en 1852, pour la présidence de Louis-Napoléon. Le 2 décembre de la même année il fut arrêté, conduit à Mazas, et banni du territoire français.

Au mois d'août suivant, il obtint l'autorisation de rentrer à Paris, où il vécut onze ans dans la retraite, s'occupant d'art et de littérature.

Les élections de 1863 le rendirent à la scène politique; élu député par la 2^e circonscription de Paris, il dévoila du haut de la tribune parlementaire les fautes de la politique impériale à l'extérieur et réclama ces « libertés nécessaires » dont l'avènement du ministère Ollivier devait assurer le triomphe.

Tout le monde a présent à la mémoire le rôle rempli par M. Thiers dans ces dernières années.

CORRESPONDANCE

Versailles, 4 septembre.

Les journaux s'occupent à peu près exclusivement, aujourd'hui, de l'événement d'hier : la mort de M. Thiers, dont chacun commente et interprète à sa manière les conséquences probables.

Le *Pays* fait remarquer que M. Thiers est mort sans avoir reçu les secours de la religion; chose fort naturelle et fort explicable cependant puisqu'il est mort, dit-on, en quelques minutes.

La *Liberté* annonce que les ministres présents à Paris se sont réunis et après avoir pris l'avis de leurs collègues absents et les ordres du Maréchal, ont décidé que les funérailles de M. Thiers auraient lieu aux Invalides, aux frais du Trésor.

Le Maréchal, dès qu'il a appris le décès de M. Thiers, a expédié un télégramme de condoléances à sa veuve.

Le jour des funérailles n'est pas encore fixé. On pense qu'elles ne pourront pas avoir lieu avant vendredi ou samedi.

Il y aura un grand déploiement de forces militaires. Les troupes feront la haie depuis la place Saint-Georges jusqu'aux Invalides.

On assure que les gauches du Sénat se réuniront ce soir, rue Louis-le-Grand, pour décider entre quelles mains doit être remise la direction du parti. Il serait question d'acclamer M. Jules Grévy.

Le Cercle du Louvre, composé principalement de négociants en grains et farines, a décidé, aujourd'hui, à l'unanimité, que le Cercle serait fermé et les affaires suspendues le jour des funérailles de M. Thiers.

Le maréchal de Mac-Mahon est arrivé à Montbrison, ce matin, à 6 heures, par un temps magnifique. Il a été reçu à la gare par le ministre du commerce, le préfet, le secrétaire général, M. de Montgolfier, sénateur, et les autorités et notabilités de l'arrondissement.

Le Maréchal s'est rendu à l'église paroissiale où il a été reçu par le clergé. Il a ensuite visité la salle de la Diana, et est reparti aussitôt après pour Boën, où il est arrivé à 7 heures.

Le Maréchal, accompagné du général commandant et des autres généraux, est parti ensuite pour les grandes manœuvres.

Un télégramme communiqué par l'ambassadeur Russe, annonce que les Turcs ont abandonné Soukoum-Salé qui a été occupé par les Russes et qu'il n'y a plus un seul soldat Turc sur tout le littoral du Caucase.

Manifeste des gauches du Sénat

Les membres des bureaux des gauches du Sénat, réunis à Paris, au siège de leur comité, rue Louis-le-Grand, 9, ont rédigé l'adresse suivante au pays :

Chers concitoyens,

La France connaît la grande perte qu'elle vient de faire.

M. Thiers n'est plus.

Dans cette cruelle épreuve, nous, représentants républicains du seul grand corps politique encore debout, nous considérons comme un devoir civique de protester une fois de plus de notre dévouement à la République et à la politique ferme et prudente dont l'illustre citoyen que nous pleurons a donné l'exemple au pays.

M. Thiers s'était rattaché à la République par raison et patriotisme. Il la regardait comme le seul gouvernement possible, comme le seul capable de donner satisfaction à la fois à l'ordre et à la liberté, de mettre fin aux entreprises de la réaction qui ont besoin pour réussir du pouvoir personnel d'un homme.

Toute sa vie il a défendu le principe de la souveraineté nationale. Il est mort, on peut le dire, en réclamant le gouvernement du pays par le pays, il a mis ces doctrines en pratique pendant tout le temps qu'il a été au pouvoir, aux diverses époques de sa longue et glorieuse carrière.

M. Thiers n'a pas seulement gouverné la France avec une habileté supérieure, qui lui a mérité la reconnaissance nationale, le respect de l'étranger, et qui lui vaudra l'admiration de la postérité, il a montré, par son exemple, que dans un pays éclairé et libre, la sécurité, le travail, la prospérité renaissent comme par enchantement quand la première magistrature de l'Etat est confiée aux mains d'un citoyen qui met son honneur à respecter la Constitution et la volonté nationale.

C'est là le plus beau titre de gloire de ce grand homme d'Etat.

Chers concitoyens, les hommes de mérite et de vertu civique ne manquent pas en France, qui sont prêts à continuer les traditions de M. Thiers, et à se dévouer comme lui à la fondation d'une République libérale et conservatrice, protectrice de tous les intérêts légitimes, ouverte à toutes les améliorations et à tous les progrès.

Dans la crise que nous traversons, notre tâche reste la même.

La France va être interrogée. Qu'elle manifeste sa volonté souveraine avec union et fermeté aux élections prochaines!

Les hommes disparaissent, mais les principes demeurent.

M. Thiers nous laisse les leçons d'une expérience consommée, les exemples du plus pur patriotisme. Aux uns comme aux autres, tous les républicains voudront demeurer fidèles, et ce sera le plus digne hommage que nous pourrions rendre au Français illustre qui vient de nous être enlevé.

Les membres des bureaux des gauches du Sénat :

Pour le centre gauche : Bertauld, président; Calmon, Gilbert, Boucher, vice-présidents; comte Rampon, Foucher de Careil, membres du bureau.

Pour la gauche républicaine : Arago, président; Le Royer, vice-président; Duclerc, Hérol, Lucet, Malens, Salneuve, membres du bureau.

Pour l'Union républicaine : A. Peyrat, président; V. Hugo, Crémieux, Scheurer-Kestner, membres du bureau.

Le *Journal officiel* publie le rapport et le décret suivants :

Monsieur le Président,

Dès que vous avez appris la mort imprévue de M. Thiers, votre première pensée a été que l'Etat devait un hommage solennel à la mémoire de votre illustre prédécesseur.

Pendant plus d'un demi-siècle, M. Thiers a honoré et servi la France.

Ecrivain, orateur, homme d'Etat, en tout il a occupé le premier rang.

Placé à la tête du Gouvernement, au lendemain des malheurs de la patrie, son patriotisme s'est trouvé à la hauteur de la tâche la plus difficile et la

plus douloureuse.

La France ne saurait oublier de tels souvenirs. C'est d'ailleurs pour elle un devoir de rendre à la tombe de M. Thiers tous les honneurs qu'un grand pays doit à ceux qu'il a jugés dignes de lui commander, et tous les partis, j'en suis sûr, s'associeront à ce témoignage de justice et de reconnaissance.

En conséquence, j'ai l'honneur de soumettre à votre signature le projet de décret ci-joint.

Suit un décret conforme.

FOURTOU.

Le Conseil des ministres s'est réuni, dans la matinée, sous la présidence du Maréchal de Mac-Mahon. Il a décidé que les funérailles de M. Thiers seraient faites aux frais de l'Etat. La cérémonie aura lieu aux Invalides, honneur jusqu'à présent réservé aux militaires, mais que justifient les éminents services du défunt.

Les obsèques de M. Thiers sont fixées à samedi.

Les élections prochaines.

L'Union publie la note suivante :

« On sait qu'à Pau, afin de faire échec à la candidature officielle de M. le comte de Luppé, les comités bonapartistes ont suscité la candidature de M. Pron, ancien préfet et complètement étranger au département des Basses-Pyrénées; un fait semblable se produit dans l'Oise. Dans la circonscription de Compiègne, ils opposent M. de Cossé-Brissac à M. Dutilleul, député sortant, et dont la réélection a l'appui du gouvernement.

« On nous écrit de Montauban qu'une semblable manœuvre se prépare contre l'honorable M. Trubert, ancien auditeur au conseil d'Etat et petit-fils de M. Sylvain Dumon, ancien ministre.

« La prétention des bonapartistes de s'emparer de toutes les candidatures est évidente; mais où tout cela nous conduira-t-il ?

Le *Soleil*, organe du centre droit, a publié hier, une note conçue dans des termes à peu près identiques.

CHRONIQUE LOCALE

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

HUIT JOURS à PARIS

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans vient d'organiser un train de plaisir pour Paris.

Le départ est fixé au samedi 8 septembre, à 5 heures du matin.

De Cahors à Paris, aller et retour.

Prix des places : 2^e classe, 45 fr. id. 3^e classe, 32 fr.

On nous écrit de Calvignac :

Monsieur le Rédacteur,

L'invasion phylloxérique dans notre département ne semble point encore vouloir s'arrêter : la présence du désastreux insecte vient d'être signalée pour la première fois sur le territoire de notre commune, au lieu dit Pech-Blanc, dans une vigne appartenant au sieur B... Celui-ci ayant remarqué quelques ceps moins verts et moins luxuriants que les autres en arracha quelques-uns et les porta chez un pharmacien de Limogne qui constata avec certitude la présence de l'insecte sur les racines.

Du reste le sinistre « tache d'huile », que tous les phylloxérologues disent être une marque infaillible des premières atteintes du fléau; se distingue facilement sur le fond vert de la vigne.

Donc la présence du phylloxera sur notre territoire est un fait accompli; et que vont devenir, hélas, les précieux crus de Gaillac et de Saint-Jean-de-Laur si renommés, le premier, par ses vins blancs d'une douceur merveilleuse, le second pour ses vins rouges d'une finesse exquise, si recherchés par les amateurs pour vieillir!... il est probable que le fléau ne les épargnera pas, vu surtout, qu'ils sont à proximité du hameau de Pech-Blanc dont j'ai parlé.

Si ce que l'on m'a dit est vrai, une vigne de Saint-Jean-de-Laur serait déjà atteinte; mais cette nouvelle a besoin de confirmation, et n'est,

il y a lieu de le croire que l'effet de la peur ; car, il faut le dire, nos vigneron sont terrifiés et croient voir le phylloxera partout où une souche est un peu rabougrie et moins verte.

Cette frayeur trop légitime, malheureusement, n'est cependant d'aucune utilité. Ne nous désespérons donc pas si vite ; continuons, comme par le passé, à bien soigner nos vignes encore vigoureuses ; ayons confiance !... car il faut espérer qu'un ingrédient sûr et peu coûteux sera bientôt trouvé, et que nos savants par leur science et leurs travaux persévérants, sauront préserver nos vignes d'une ruine prochaine comme nous avons vu nous-mêmes en les arrosant de nos sueurs et en les entourant de nos soins, les faire croître et prospérer.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Un vigneron.

Un décret paru le 3 septembre au *Journal officiel* autorise la régie à faire vendre dans les débits de tabac ordinaires de nouvelles espèces de cigarettes fabriquées en France. Ces cigarettes, de composition et de modules divers, sont de deux espèces. La première comprend les cigarettes en tabac à 12 fr. 50 c. le kilog. ; la seconde, les cigarettes en tabac à 16 fr. Elles se vendent par boîtes de 100 et de 50, et par paquets de 20.

Les cigarettes en tabac à 12 fr. 50 seront vendues 25 et 35 fr. le kilog. de 1,000 cigarettes aux consommateurs ; à 23 fr. 35 c. et 32 fr. 50 c. aux débitants. Le prix des paquets sera de 50 à 70 centimes.

Les cigarettes en tabac à 16 fr. coûteront 30 et 40 fr. le kil. aux consommateurs et 28 et 37 fr. aux débitants. Les paquets seront de 60 et 80 centimes.

En conséquence, les dispositions du décret du 25 avril 1876, concernant la vente des cigarettes de module français, en boîte de 20, sont rapportées.

Nous lisons dans le *Journal de Lot-et-Garonne* :

On nous signale un acte de dévouement qui fait le plus grand honneur à celui qui l'a accompli et que nous sommes heureux d'enregistrer dans notre journal.

La femme Delbrel habite la Route du Gaz, et la mort de son mari, survenue, il y a quelque temps, la laissa dans la plus grande misère avec la charge d'un enfant âgé de 9 ans.

Son modique salaire ne lui permettant pas de subvenir à l'entretien de cet enfant, elle le plaça aux *Petits travailleurs*.

L'enfant, à qui sa nouvelle situation ne convenait guère, trompa, vendredi dernier, la surveillance du directeur et revint chez sa mère. Celle-ci lui fit des remontrances et l'engagea à retourner aux *Petits travailleurs*. L'enfant opposant la plus grande résistance, la mère le menaça d'aller avertir le directeur.

A peine est-elle partie que le jeune Delbrel s'enfuit de la maison et se dirige du côté du canal. Il n'y est pas plus tôt arrivé qu'il aperçoit à quelques mètres de lui son directeur conduisant quelques jeunes travailleurs à un chantier de la route de Cahors. Croyant qu'ils viennent à sa poursuite, le jeune Delbrel se met à courir ; mais il n'a pas fait une centaine de pas qu'il tombe dans la chute d'eau du canal qui se jette dans le ruisseau de la Masse. Une femme qui a vu l'accident appelle du secours.

Le nommé Vidal, Jean, du Passage-d'Agen, accourt un des premiers. Quoiqu'il ne sache nager, il n'hésite pas à aller au secours de l'enfant. D'une main il s'accroche à un des barreaux de la chute d'eau et essaye de prendre l'enfant avec les pieds. Il réussit à le sortir de l'eau, mais le difficile est de le remonter sur la berge. L'eau qui lui tombe dessus, les efforts qu'il a faits pour atteindre l'enfant, ses forces qui s'épuisent font craindre aux nombreux témoins de cette étonnante scène qu'il ne réussisse pas dans son courageux sauvetage et ne paye même son dévouement de sa vie.

Heureusement, un sieur Alexis Bertrand, qui passait avec son bateau, arriva avec une gaffe et remonta l'enfant et son sauveur.

On nous assure que le sieur Vidal est employé dans l'administration du canal du Midi.

On lit dans le *Journal d'Agen* :

« M. le duc Decazes est arrivé, hier dimanche, dans notre ville, à onze heures du matin.

» Un certain nombre de curieux s'étaient portés à la gare pour y voir notre ministre des affaires étrangères.

» M. Decazes a été reçu par M. de Chaudordy, accompagné de M. de Châteaurenard ; M. le préfet de Lot-et-Garonne était également à l'arrivée du train.

» M. Canovas del Castillo, ministre d'Espagne, est dans nos murs depuis hier, et c'est dans la journée qu'a dû être examinée, par ces diplomates, la question des traités de commerce.

» On nous assure, mais nous donnons ce bruit sous toutes réserves, que la possibilité d'un mariage du roi Alphonse XII avec une des filles du duc de Montpensier, aurait été examinée dans cette réunion.

» MM. Decazes et Canovas del Castillo ont quitté Agen ce matin à la première heure. »

Le comité d'études et de vigilance contre le phylloxera a publié les réponses de tous les conseils généraux à l'enquête relative à l'arrachage des vignes phylloxérées. Il en résulte que trente-et-un conseils généraux ont refusé de se prononcer en alléguant, soit leur incompétence, soit l'intérêt nul que la question présentait pour leurs départements : quatre départements ont exprimé un avis favorable à l'arrachage, mais en le soumettant à certaines conditions ; vingt-trois acceptent sans restriction cet expédient de

préservation, et vingt-huit le repoussent absolument. Ce résultat n'a rien qui doive surprendre, vu la dissemblance des situations des conseils départementaux consultés.

Pour la chronique locale, A. Layton.

BULLETIN VINICOLE

Paris, 5 septembre 1877.

Vins. — Les renseignements des principaux vignobles continuent à signaler une absence persistante d'affaires. Les demandes du commerce s'ajournent après la récolte et les propriétaires du Midi et du Sud-Ouest se préoccupent bien plus des travaux préparatoires qui précèdent la récolte, que d'offrir les vins qui leur restent des années précédentes. Cette situation est normale, car il en est de même chaque année à la veille des vendanges et ce n'est que par exception lorsqu'on est menacé d'une récolte médiocre ou bien lorsqu'on a la presque assurance d'avoir des vins de grande qualité qu'on voit surgir des achats sur des vins faits ou à livrer. Dans les départements méridionaux la vendange est commencée sur un grand nombre de points, notamment dans l'Hérault, mais cette semaine elle sera générale. La coupe du raisin cette année est en avance de quelques jours sur l'année dernière. Il est encore difficile d'être fixé sur le rendement ; quelques propriétaires accusent des rendements comme ceux de l'an passé. Les prix débiteront sans doute à peu de chose près, sur la base des cours des vins vieux. Aussitôt les premiers besoins satisfaits, on compte sur une baisse légère. Les affaires ont été presque nulles cette semaine à Bercy, on constate une diminution sensible dans la consommation. Cependant les prix se maintiennent très fermes et l'on peut s'attendre à un mouvement de hausse assez prochain, car la marchandise est rare sur place.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 5 septembre.

On commence à recevoir de l'étranger des télégrammes constatant la profonde impression causée par tout par la mort de M. Thiers.

Le corps de M. Thiers n'a pas été embaumé, sur le refus absolu de M^{me} Thiers de consentir à cette opération. Ce n'est qu'aujourd'hui à 4 heures que le corps sera transporté de St-Germain à Paris. On compte qu'il arrivera vers 6 h. 1/2 à la place St-Georges.

Toute la journée d'aujourd'hui, la foule s'est pressée à la place St-Georges où deux tables garnies de 4 ou 5 registres ne suffisaient pas aux personnes qui venaient s'y inscrire.

Il est question, dit un journal, d'ouvrir une souscription nationale pour élever un monu-

ment à M. Thiers et de donner son nom à la place St-Georges.

Le bruit a couru aujourd'hui à la Bourse que le Pape venait de mourir ; mais aucun télégramme de Rome n'est encore venu confirmer cette nouvelle au moment où je ferme cette lettre.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Paris, 6 septembre, 11 h. 45 m. du matin.

La *République française* annonce que M. Gambetta a été cité à comparaître mardi prochain, devant la dixième Chambre, sous l'accusation du délit d'offense envers le président de la République et du délit d'outrages envers les ministres.

M. Calmon, au nom de M^{me} Thiers, a déclaré à la réunion sénatoriale des gauches que M^{me} Thiers accepte le concours du Gouvernement pour les Obsèques, seulement si les 363 Députés républicains sortants et les Sénateurs avaient place marquée dans le cortège après la famille. Dans le cas contraire, le concours du Gouvernement est refusé absolument.

Un nouveau changement s'est opéré dans la situation militaire de la Turquie. Grâce à d'importants renforts, les Russes ont obtenu, depuis trois jours quelques succès.

Le bruit d'une prochaine médiation s'est répandu à Londres.

Bourse de Paris

Cours du 6 Septembre.

Rente 3 p. %..... 70.80
— 4 1/2 p. %..... 102.25
— 5 p. %..... 105.75

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 5 sept.	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.120 »	3.100 »
Crédit foncier.....	723 75	727 50
Orléans-Actions.....	1.065 »	1.065 »
Orléans-Obligations.....	329 »	328 »
Suez.....	696 25	700 »
Italien 5 %.....	70 35	70 40

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

6 septembre 1877.

(43)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

XI

FERNANDE

Franck frissonna. Cette jeune femme était moins belle que Sylvia, sans doute, mais sa beauté présentait un caractère particulier qui en augmentait le charme ; elle était moins jeune aussi peut-être, et cependant, à la grâce de ses formes, à la pureté de son front, on sentait comme un parfum de virginité se dégager de cette frêle et délicate enveloppe.

Franck s'oubliait en mille conjectures. Quelle était cette femme ? que lui voulait-elle ? d'où vient qu'elle le connaissait ? pourquoi lui avait-elle parlé de son père ?

Depuis quelque temps, le jeune docteur

se trouvait jeté dans un milieu d'aventures si étranges, qu'il était bien prêt de perdre le sens droit et ferme à l'aide duquel il avait jugé jusqu'alors les choses de la vie. Il s'étonnait d'avoir été l'objet d'une attention si soutenue, si persistante, de la part de la jeune femme, et il se demandait vainement quel intérêt elle pouvait avoir à pénétrer ainsi dans sa vie, et à chercher à en connaître les secrets.

Comme il en était là, Lopès vint lui frapper sur l'épaule.

Il se retourna vivement.

— A quoi pensez-vous donc ? lui demanda Lopès d'un ton railleur.

Franck rougit.

— A mille choses, répondit-il vaguement, mille idées me traversent l'esprit et je ne sais à laquelle m'arrêter.

— Quand je vous disais de vous défier du Monténégrin, n'avais-je donc pas raison ?

— Qui le prouve ?

— Mais ce qui arrive.

— Parce que cette pauvre femme s'est évanouie à la nouvelle de la mort de son père, faut-il en conclure qu'elle est coupable ?

Lopès arrêta du geste son interlocuteur.

— Pardon, interrompit-il vivement, et ne confondons pas, je vous prie, cette pauvre femme qui me semble jouir d'un

luxe princier, est cependant la fille d'un pauvre diable qui habite la cité Doré.

— C'est vrai dit Franck avec découragement.

Cela est au moins singulier.

— Elle ignorait peut-être que son père fût si misérable.

— Peut-être, vous l'avez dit... Toutefois il y a autre chose encore.

— Quoi donc ?

— Le père de cette jeune femme s'appelle Antoine.

— Qui vous l'a dit.

— Qu'importe, puisque je le sais.

— Eh bien ?

— Eh bien ! mon cher docteur, cet homme tenait il y a quinze ans, un hôtel dans la rue Saint-Jacques, et c'est de son auberge que votre père est parti la veille du jour où il a disparu.

— Que dites-vous, s'écria Franck.

— Vous y êtes n'est-ce pas ?

— Mais c'est impossible.

— Il n'y a rien d'impossible.

— Eh quoi cet homme... cet homme assassiné cette nuit.

— Il a connu votre père... il l'a logé, il a encore, dit-on, une partie des objets qui lui ont appartenu...

Franck fit un geste violent.

— Et cet homme est mort !... dit-il avec désespoir.

— Cet homme vit... répondit Lopès

à voix rapide et basse et en se penchant à son oreille.

— Mais il faut le voir à l'instant... ses jours sont peut-être en danger... il faut le sauver pour qu'il parle.

Et comme Franck se levait sur ses mots :

— Restez ! dit Lopès avec un accent d'autorité auquel le jeune docteur avait, malgré lui, pris l'habitude d'obéir ; votre présence est nécessaire ici ; chargez-vous de la fille, moi je me chargerai du père...

Franck serra les mains de Lopès.

— Ah ! combien je vous devrai de reconnaissance, murmura-t-il avec abandon.

Lopès remua la tête :

— Vous ne me devez rien, jeune homme, je vous l'ai déjà dit, répondit-il ; le moment approche où je pourrai vous donner toutes les raisons de mon intervention, et vous apprendrez alors quel intérêt j'avais dans tout ceci. — Nous approchons du but ; dans quelques jours, dans quelques heures peut-être, nous saurons le nom des assassins de votre père... mais n'oubliez jamais, mon ami, que nous faisons partie d'une société où votre père lui-même, s'il revenait au monde, ne pourrait accuser ses meurtriers qu'à la condition de fournir en même temps la preuve de leur crime.

— Et cette preuve ?... dit Franck impatient et ému...

— Sachons d'abord les noms des assassins, répartit Lopès, et le reste ne sera pas difficile à découvrir.

— Ainsi vous partez...

— Je vais vous attendre.

— A bientôt donc.

— A bientôt.

Et comme la jeune femme venait de faire un mouvement. Lopès se hâta de s'éloigner, laissant Franck seul, en proie à mille sentiments contraires et cherchant vainement à donner un nom à ce qui se passait en lui.

Cependant Fernande avait rouvert les yeux, et tout entière encore à la douloureuse impression sous laquelle elle était tombée évanouie, elle promena ses regards à travers la chambre sans se rendre un compte bien exact de ce qu'elle éprouvait.

Elle était brisée... une émotion inouïe paralysait ses mouvements, et elle se sentait inquiète et troublée, sans pouvoir se rappeler la cause de ce trouble et de cette inquiétude.

Elle passa à plusieurs reprises ses mains sur son front et dans ses cheveux et finit par arrêter son regard sur le docteur qui était agenouillé près d'elle et tenait une de ses mains dans les siennes.

(A suivre).

Nous signalons aux amateurs l'apparition, dans la *Nouvelles Bibliothèque Classique* à 3 francs le volume que publie la Librairie de Bibliophiles (rue Saint-Honoré 333), du tome premier des *Oeuvres choisies de Diderot*. Ce volume est précédé d'une remarquable préface de M. Paul Albert, si justement estimé pour ses études sur la littérature du XVIII^e siècle.

La *Nouvelle Bibliothèque Classique*, qui joint le luxe au bon marché, donne, pour un prix très-ordinaire, des volumes exécutés dans les plus belles conditions typographiques, et met ainsi les éditions de bibliophiles à la portée d'un plus grand nombre d'amateurs. — Cette collection, qui s'attache à ne publier que des textes authentiques, conservés dans leur physionomie originale par le maintien de l'orthographe du temps, et éclairés par les notes les plus indispensables, comprendra toutes les œuvres classiques qui doivent aujourd'hui fermer la bibliothèque d'un lettré. Elle est imprimée avec les nouveaux caractères elzéviriens de D. Jouaust, qui, avec l'é-

légance de la forme, ont encore le mérite de ne pas fauguer la vue, et se publie dans le format in-16 en même temps format de poche et format de biblio, thèque.

BIBLIOGRAPHIE

Le quatre-vingt-troisième numéro des *CHRONIQUES DE LANGUEDOC*, revue historique de la province, a paru. — Voici le sommaire de cette livraison :

Texte. — Histoire des municipalités de Languedoc. Le Consulat de Nîmes, accaparé par une famille. — Vicissitudes de l'imprimerie à Toulouse aux XVII^e et XVIII^e siècles. — Note sur les ancêtres maternels de l'évêque Plantavit de la Pause, par M. de Tourtoulon. — Sacrilèges des gens de guerre en Languedoc. — Montpellier à la fin du XVI^e siècle. — Un Charlatan d'Avignon à Béziers en 1608. — Testament inédit d'un évêque de Co-

minges. — Suite de la mort de Henri IV. — Les rivières de Languedoc, ouvrage de Papire le Masson, traduit pour la première fois par P. Jónain (suite).

Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France. — Journal de Faurin sur les guerres de Castres au XVI^e siècle, publié par M. Charles Pradel.

A Montpellier, imprimerie des *Chroniques de Languedoc*, boul. de la Comédie, 7. — Prix : texte seul, 12 fr. par an : avec les Pièces fugitives, 20 fr. par an.

En dépit des préoccupations politiques, l'*Univers Illustré*, est de plus en plus en faveur auprès des personnes de goût, qui sont sûres d'y trouver de très-remarquables gravures et une charmante distraction littéraire. Ce rare privilège, qui lui fait honneur, l'*Univers Illustré* le doit aux soins incessants qu'il apporte à la composition de sa partie tisarique, ainsi qu'au talent de ses rédacteurs.

Pour ne parler que de la Guerre d'Orient, nous pouvons faire remarquer que l'*Univers Illustré* a déjà consacré aux événements russo-turcs un grand nombre de planches d'actualité d'un vif intérêt, parmi lesquelles plusieurs ont fait sensation. Quant à la partie littéraire, tout étant attrayant et varié, elle sait observer toujours la plus irréprochable moralité. Cela explique facilement les succès de l'*Univers Illustré*, qu'offre, en outre, de belles PRIMES GRATUITES à ses abonnés.

Un numéro spécimen, contenant les détails relatifs aux PRIMES GRATUITES, est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

Abonnements : Paris et départements, un an, 24 fr. ; six mois, 11 fr. 50 ; trois mois, 6 fr. Pour l'étranger les taxes postales en sus. — Bureaux : 3, rue Auber, (place de l'Opéra).

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE ET LA TOILETTE DE PARIS.

LE PLUS BEAU, LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES JOURNAUX DE MODES.

Bureaux, 25, Rue de Lille PARIS.

La *Toilette de Paris* a résolu ce problème de donner pour un prix incroyable de bon marché, des renseignements plus complets et plus utiles que les journaux dont l'abonnement est trois ou quatre fois plus coûteux. La *Toilette de Paris* ne paraît qu'une fois par mois, mais chacune de ses livraisons ne contient que des modèles sortant des premières maisons de Paris, et résumant tout ce qui a paru de plus élégant et de plus nouveau. Ce journal est indispensable aux **couturières, modistes, lingères**, aussi bien qu'aux dames en général, qui désirent se tenir au courant des véritables modes nouvelles.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION. *Comprenant par livraison mensuelle :* Un numéro de huit pages grand format, orné d'un grand nombre de dessins, une gravure coloriée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.

UN AN 6 FRANCS

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat poste à l'ordre de M. le directeur de la *Toilette de Paris*.

Un *numéro spécimen* est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de la *Toilette de Paris*, 25, RUE DE LILLE, PARIS.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS

A Alvignac

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée.

Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates ; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alvignac actionnaire de la *Fontaine minérale* offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui courraient leur être nécessaires.

Un omnibus fait le service à tous les trains de la gare pour conduire les voyageurs à l'Hôtel Carbois.

A Vendre ou à Louer

UNE

MAISON DE CAMPAGNE

AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette PROPRIÉTÉ est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique.

S'adresser : à M. Emile Guihou, à côté de la Gare ; à M. Delpérier, Md de meubles ; à MM^{es} Logan et Delport, notaires.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique ; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Depuis vingt-deux ans, le *Journal du Dimanche* tient le premier rang parmi les publications illustrées ! Les plus grands écrivains contemporains ont apporté leurs concours à sa rédaction, et les dessins des meilleurs artistes en ont embelli le texte.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-sept volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr.

id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

GUERRE

AUX AFFECTIONS NERVEUSES

GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE

en faisant un usage constant de la

Plus de névralgies



Plus de maux de tête

C'est la

PILE ELECTRIQUE PRATIQUE mise à la portée de tout le monde.

A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijoutier-opticien, boulevard Nord.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{ME} LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

Offre d'Agence

Dans chaque commune de France, pour un article facile, pouvant rapporter 1,000 francs par an sans rien changer à ses habitudes. — S'adresser franco à M. Sanglard, 14, rue Rambuteau, à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix courants.

AULUS (ARIÈGE)

EAU MINÉRALE. DÉPURATIVE, LAXATIVE, DIURÉTIQUE

Récompense à l'Exposition de Lyon, 1872-73.

Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1875.

Maladies de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie, Gravelle, goutte, constipation, *Vices du sang*. — Un des sites les plus beaux des Pyrénées centrales. Station de Saint-Girons. Chemin de fer du Midi. A Aulus : caisse de 50 bouteilles, 31 fr. ; de 25 bouteilles, 16 fr. 50.

Dépôt à Paris, 18, rue St-Martin, et en province chez tous les marchands d'Eaux.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES

GARNITURES D'ÉGLISES.



GARNITURES DEVANT D'AUTELS.

MARIE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement ; Garnitures d'autel or ; Frange or et argent ; Globes garnis et non garnis ; Couronnes nuptiales ; Couronnes mortuaires ; Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.

Bouquets pour Fêtes votives ; Lanternes vénitiennes.

Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

TABLEAU DES DISTANCES

nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

Vendues à garantie

Machines à battre, à bras et avec Manège, pour un ou deux chevaux ou bœuf, Tarares, Ventilateurs, Hache-paille, Fouloirs et Pressoirs à vendange, etc.

Par une nouvelle addition, les Machines à battre à bras que je possède, sont 40 p. % moins pénibles à toutes leurs similaires.

L'entretien des Machines par lui vendues se trouve assuré en toutes circonstances.

S'adresser à M. Laffargue, Constructeur-mécanicien à Prayssac (Lot).

GROS ET DÉTAIL

ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ

rue du Lycée à Cahors

CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES.

ÉPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.

M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquiescer de M^{me} veuve Bouscay, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.

M^{ME} MONIÉ BERTRAND

CHEMISIÈRE

A Cahors, rue des Boulevards.

Confection de Chemises d'hommes — Gilets de flanelle — Jupes en tout genre — Camisoles — Pantalons — Robes de Baptême — Porte-feuilles pelisse, etc.

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

400 fr. de livres.....	5 fr. par mois.
200 — —.....	40 —
300 — —.....	45 —
400 — —.....	20 —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

Nota. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal *ILLUSTRATION* dont le prix est de 18 fr.